

Bruxelles, le 10 juin 2003

L'Union européenne signe avec Israël un accord renouvelant la participation de ce pays au programme de recherche

La Commission européenne a renouvelé aujourd'hui son accord de coopération scientifique et technologique avec Israël. Le nouvel accord couvrira la participation israélienne dès le lancement du 6^e programme cadre de recherche de l'Union européenne (6^e PC 2003-2006). Israël contribuera à concurrence de 192 millions d'euros au budget global (qui est de 16,27 milliards d'euros) mais ne participera pas au programme Euratom. Au cours des cinq dernières années, des partenaires israéliens ont participé à 612 projets de recherche soutenus par l'UE, dont 147 étaient coordonnés par des responsables israéliens. La participation israélienne était répartie entre des universités (47 %), des entreprises (37 %) et des centres et organismes de recherche publics (16 %). Des scientifiques israéliens ont participé à des projets de recherche en agriculture et dans le domaine de la gestion des eaux avec des partenaires arabes, notamment de Cisjordanie et Gaza, de Syrie, du Liban, de Jordanie, d'Égypte, de Tunisie, d'Algérie et du Maroc.

«L'Europe et Israël ont clairement des avantages à retirer de leurs efforts communs dans le domaine scientifique», a déclaré Philippe Busquin, membre de la Commission européenne chargé de la recherche. «Israël a atteint un niveau d'excellence dans des secteurs tels que la microélectronique, l'aéronautique et les sciences du vivant. Le nouvel accord préparera aussi la voie à un renforcement du dialogue entre Arabes et Israéliens. La recherche est un domaine où les contacts et la coopération peuvent transcender les obstacles politiques et culturels, puisque l'on voit et verra des scientifiques arabes et israéliens travailler en partenariats grâce à des projets de l'Union européenne.»

L'accord a été signé pour l'Union européenne par Philippe Busquin, commissaire chargé de la recherche, et par le ministre grec du développement, M. Apostolos-Athanasios Tsochatzopoulos, représentant la présidence grecque. Du côté israélien, c'est le ministre des sciences, M. Eliezer Zandberg, qui a signé l'accord.

Israël et les programmes de recherche de l'UE

Le 6^e PC est le principal instrument européen de financement de la recherche. Israël est le seul pays non européen à avoir été pleinement associé aux programmes cadres de l'UE. Le 5^e programme cadre (1998-2002) a contribué à financer 612 projets auxquels ont participé des partenaires israéliens issus d'entreprises, d'universités et de centres de recherche. 147 de ces projets sont coordonnés par des partenaires israéliens.

Philippe Busquin

Commissaire européen chargé de la Recherche

Intervention lors de la cérémonie de signature de l'accord d'association scientifique entre l'Union Européenne et l'Etat d'Israël

*Check Against Delivery
Seul le texte prononcé fait foi
Es gilt das gesprochene Wort*

Cérémonie de signature de l'accord d'association entre l'UE et l'Etat d'Israël

Bruxelles, le 10 juin 2003

Messieurs les Ministres, Monsieur l'Ambassadeur, Mesdames, Messieurs,

Je suis particulièrement heureux d'être avec vous aujourd'hui à l'occasion de la cérémonie de signature de l'accord d'association entre la Communauté européenne et l'Etat d'Israël.

Il va nous permettre de poursuivre notre collaboration fructueuse engagée depuis des années. Je sais tout l'intérêt que vous y portez et je peux vous assurer que nous la considérons également comme essentielle.

Notre coopération scientifique remonte loin dans le temps et nous avons mis en œuvre de nombreux projets conjoints dans des domaines d'intérêt mutuel couvrant l'ensemble du champ de la recherche et du développement technologique.

Je suis particulièrement impressionné de constater que, durant les périodes précédentes, nous avons ainsi mis en œuvre et réalisé des centaines de projets conjoints dans l'ensemble de ce champ scientifique et technique.

Durant le seul cinquième Programme-cadre communautaire de recherche et de développement technologique, c'est ainsi que plus de 612 projets ont été lancés par des équipes de recherche européennes en association avec des équipes israéliennes, celles-ci assumant la coordination scientifique de 147 de ces projets.

J'ai noté tout particulièrement un réseau thématique portant sur le développement de nanotubes de carbone qui regroupe 7 firmes industrielles et 11 institutions de recherche de 8 pays différents dont Israël, la Pologne et la Hongrie. Au-delà du développement technologique à court terme de ces composants, le réseau explora de nouveaux domaines d'application possibles et leurs impacts environnementaux.

Le projet HORTIMED est également exemplaire dans le cadre de la coopération régionale méditerranéenne ; il associe Israël et les pays voisins – Egypte, Territoires palestiniens, Chypre, Grèce – dans la recherche de solutions économes et durables de l'usage de l'eau en horticulture irriguée, notamment par le recours aux eaux recyclées.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour nous engager dans une nouvelle étape de notre coopération que je considère comme exemplaire, en conjuguant nos efforts pour développer encore plus le rôle de la science et de la technologie en tant que facteur essentiel de notre progrès socio-économique dans le cadre du développement de la "société de la connaissance".

Cette signature est un symbole de notre engagement commun à travailler ensemble, au niveau scientifique, en impliquant tous les acteurs de nos sociétés qu'il s'agisse des universités, du secteur privé, ou des décideurs politiques.

La mobilisation des forces vives afin de développer une société de la connaissance est un objectif auquel l'Union européenne attache une grande importance; comme l'ont affirmé les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne à Lisbonne en se donnant comme objectif de faire que l'Europe soit, dès 2010, la plus compétitive du monde en la matière.

Cet engagement politique a été renouvelé lors du Sommet de Barcelone de l'année dernière, à l'occasion duquel les chefs d'Etat et de gouvernement ont fixé un objectif chiffré ambitieux, celui d'atteindre 3 % du PNB de l'Union européenne en dépenses de recherche, les deux tiers devant provenir du secteur privé.

Cet objectif ne sera atteint que grâce au concours de tous, reflétant ainsi la dynamique de la demande par nos sociétés de plus de connaissances pour soutenir notre compétitivité, comme pour améliorer notre qualité de vie et notre environnement.

Dans ce contexte, je me réjouis tout particulièrement de la signature de cet accord d'association scientifique et technologique avec l'Etat d'Israël.

C'est ainsi, je pense, que Israël pourra pleinement bénéficier du développement de l'Espace européen de la Recherche en contribuant par ailleurs au renforcement de cet Espace européen de la Recherche et à son ouverture sur le monde, notamment dans la région du Proche Orient.

Je vous remercie de votre attention.

La signature intervenue aujourd'hui confirme l'association d'Israël au 6^e programme cadre, qui prend effet au 16 décembre 2002 pour toute la durée du 6^e PC, conformément à l'accord. Des partenaires israéliens ont déjà démontré leur activité en soumettant des propositions en réponse aux premiers appels du 6^e PC, en attendant la solution définitive qu'allait apporter la signature de l'accord. On estime la valeur du savoir-faire acquis grâce à la participation à des projets de recherche de l'UE à dix fois l'investissement initial.

Partage de l'excellence

Israël allouera au budget du 6^e PC une contribution estimée à 192 millions d'euros. Ce montant proviendra du budget de R&D du ministère de l'industrie et du commerce (45 %), des budgets de recherche des universités (45 %) et du ministère des sciences, de la culture et des sports (10 %). Les priorités du 6^e PC englobent tous les domaines scientifiques importants parmi lesquels les sciences du vivant, la génomique et les biotechnologies, les technologies de la société de l'information, les nanotechnologies et les nouveaux matériaux, l'aéronautique et l'espace, la qualité et l'innocuité des produits alimentaires, le développement durable, les énergies et les transports non polluants, et la gouvernance dans une société fondée sur la connaissance. Dans un grand nombre de ces domaines, des scientifiques israéliens ont atteint un degré d'excellence de niveau mondial qui sera encore stimulé grâce à la coopération avec leurs homologues européens.

D'autres aspects à traiter seront les ressources humaines et la mobilité, les rapports entre science et société, et les PME. Le 6^e PC introduit deux nouveaux instruments de financement: les réseaux d'excellence, dont l'objectif à long terme est de forger des contacts durables entre les universités et les centres de recherche qui excellent dans un domaine donné, et les projets intégrés, axés davantage sur le moyen terme et sur les besoins du marché.

Pour plus d'informations sur le 6^e programme cadre de recherche de l'Union européenne, veuillez visiter le site:

http://europa.eu.int/comm/research/fp6/index_fr.html